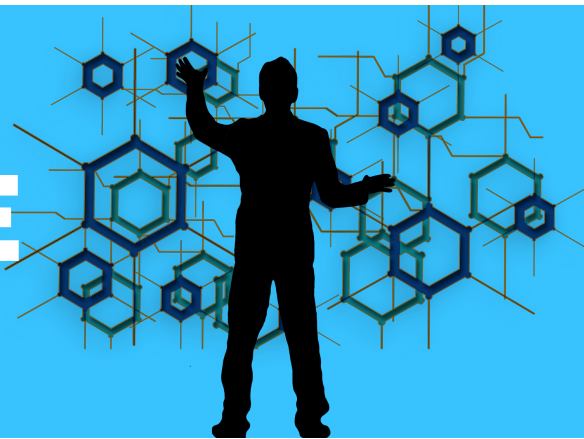


LA MINUTE NUMÉRIQUE

MES IMPÔTS DÉCLARER MES REVENUS



Prérequis

- Utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette
- Disposer d'une connexion internet
- Avoir son numéro fiscal ou ses identifiants FranceConnect
-

Étapes

Ce tutoriel vous explique en **3 étapes** de façon détaillée comment vous connecter sur le site <https://www.impots.gouv.fr> afin de déclarer vos revenus en ligne.

Étape 1 : Accéder au site des impôts

Étape 2 : Se connecter avec le numéro fiscal

Étape 3 : Déclarer vos revenus en ligne

Les explications fournies sont accompagnées de **captures d'écran** tirées du site internet [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) afin de mieux appréhender les étapes.

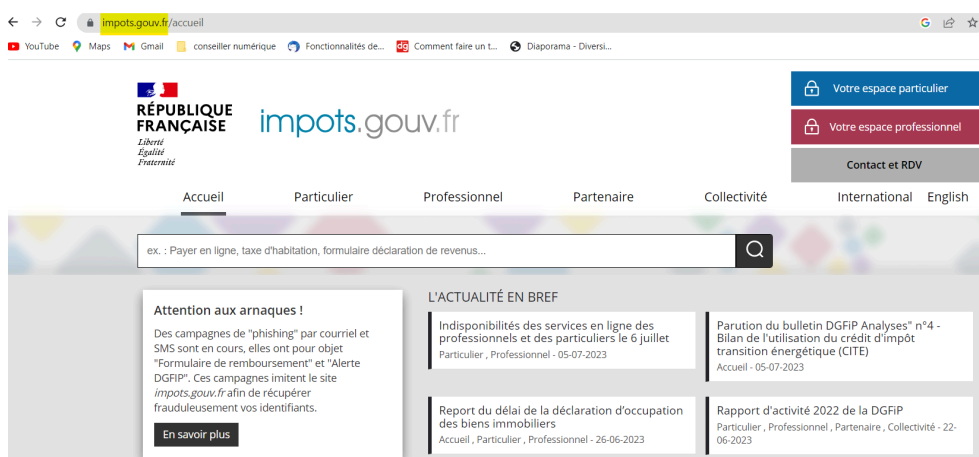
Pas à pas

Le service pour déclarer ses revenus accessible sur le site [Internet des impôts](https://www.impots.gouv.fr) et sur l'application dédiée Impots.gouv (sur mobile et tablette) accessible depuis les stores de vos appareils (Playstore ou Applestore)

La date limite de déclaration en ligne est fixée en fonction du département de résidence

étape 1 : Accéder au site des Impôts

Rendez-vous sur la page d'accueil du site <https://www.impots.gouv.fr/>

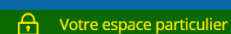


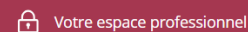
étape 2 : Se connecter à son espace

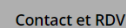
Cliquez sur le bouton **Votre espace particulier**



impots.gouv.fr

 Votre espace particulier

 Votre espace professionnel

 Contact et RDV

Connexion avec son numéro fiscal : Tapez votre numéro fiscal à **13 chiffres**

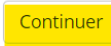
Cliquez sur **Continuer**

Accueil > Authentification


Connexion ou création de votre espace

Numéro fiscal

13 chiffres

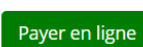
 Continuer

Ou

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect?](#)

Vous pouvez également payer en ligne en utilisant votre numéro fiscal et la référence de votre avis

 Payer en ligne

Puis indiquer **votre mot de passe**

Cliquez sur Connexion

Accueil > Authentification

Connexion à votre espace particulier

Numéro fiscal
13 chiffres

Mot de passe

Connexion

Ou

S'identifier avec FranceConnect

[Ou est-ce que FranceConnect? et](#)

Vous pouvez également payer en ligne en utilisant votre numéro fiscal et la référence de votre avis

Payer en ligne

Aide

- + Vous avez oublié votre mot de passe
- + Comment modifier votre mot de passe ?
- + Les services disponibles sur votre espace particulier
- + Gestion des cookies

Pour se connecter avec France Connect cf le tuto “**M’identifier avec FranceConnect**”

étape 3 : Déclarer ses revenus

Une fois connecté, cliquez sur “**Accéder à la déclaration en ligne**”

PENSER À DÉCLARER EN LIGNE

Le service de déclaration de revenus en ligne est ouvert. N'hésitez pas à utiliser ce service pour souscrire votre déclaration.

[Accéder à la déclaration en ligne](#)

À quoi servent mes impôts ?

€ Payer en ligne mes impôts

MES ÉVÉNEMENTS

CONSULTÉ Visualiser PDF

Déclaration en ligne des revenus 2021 (le 08/06/2022, à 11:17)
Afficher les documents liés

RENFORCEZ LA SÉCURITÉ DE VOTRE ESPACE

Pour améliorer la sécurité de votre espace, renseignez votre numéro de téléphone portable.

Ainsi, en cas de perte de votre numéro fiscal ou de votre mot de passe, vous recevrez un SMS pour les récupérer.

Lisez et vérifiez attentivement les informations déjà détenues par le centre des finances

Cliquez sur **Commencer**

impots.gouv.fr

Déclaration de revenus

N° fiscal : [redacted]
N° d'accès en ligne : [redacted]
[Quitter](#)

[Retour](#)

[Consulter l'aide](#)

Bienvenue dans la déclaration de revenus en ligne

Bonjour [redacted],

Vous allez commencer votre déclaration de revenus. Pour simplifier vos démarches, cette dernière est pré-remplie de l'ensemble des informations connues de l'administration fiscale concernant votre foyer fiscal (salaires, pensions, etc.). Vérifiez-les avec attention, et corrigez ou complétez-les si besoin. Ajoutez tous les montants ou informations qui ne sont pas déjà indiqués.

Afin de vous accompagner tout au long de votre parcours déclaratif, les erreurs les plus fréquentes sont signalées par l'icône [icône].

Pour en savoir plus sur la protection de vos données personnelles, cliquez [ici](#).

Commencer

Ce scénario présente la saisie d'une déclaration rapide.

D'autres tutoriels pourront venir compléter selon les différentes situation (saisie d'un déménagement, d'un changement de situation de famille, de déclarations annexes...)

Puis suivez les étapes :

- renseignements préalables
- renseignements personnels
- revenus et charges
- résumé et signature électronique
- fin de déclaration

▶ Accueil

Consulter l'aide

▶ Déclaration de revenus

Étape 1
Étapes
préalablesÉtape 2
Renseignements
personnelsÉtape 3
Revenus
et chargesÉtape 4
Résumé et
signatureÉtape 5
Fin de
déclaration

Déclaration principale - revenus 2022

BON À SAVOIR

Où trouver mon numéro fiscal ?

- **Vous disposez déjà d'un espace particulier,**
 - Par mail : vous pouvez retrouver la confirmation de création de compte dans votre boîte mail sinon vous avez aussi la possibilité de recevoir votre numéro fiscal par courriel.
 - Sur votre déclaration de revenu ou avis d'imposition : en haut de la première page

POUR DÉCLARER SUR IMPOTS.GOUV.FR	
VOTRE N° FISCAL POUR DÉCLARER EN LIGNE	SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE MOT DE PASSE
DÉCLARANT 1 <input type="text" value="1234567891234"/>	N° D'ACCÈS EN LIGNE <input type="text"/>
DÉCLARANT 2 <input type="text"/>	REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE : REPORTEZ-VOUS À VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

Illustration : emplacement de votre numéro fiscal, sur votre déclaration

Vos références	
Pour accéder à votre espace particulier	
Numéro fiscal :	<input type="text" value="1234567891234 C"/>
Numéro d'accès en ligne :	voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence :	3 067

- Vous n'avez **pas encore créé votre espace particulier** sur le site des Impôts, vous aurez besoin :
 - De votre **numéro fiscal** (13 chiffres) (identique sur chaque document)
 - Du numéro d'**accès en ligne** (déclaration de revenu de l'année précédente)
 - De **revenu fiscal de référence** (avis d'imposition de l'année précédente)

Attention ! Pour 2024, il faudra se référer aux document de 2023